Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D44PACT_M26-DE

Direction patrimoine, archives, culture et tourisme
CJ

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

ASSOCIATION ELECTRO CARDIO GROOVE – EVENEMENT DU 13 SEPTEMBRE 2026 AU CHATEAU – ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE ET MISE A DISPOSITION DU CHATEAU

Rapporteuse : Mme Amélie GARNIER

L'association Electro Cardio, fondée en 2024, a pour objectif de promouvoir la musique électronique en proposant des évènements à l'échelle locale et régionale.

L'association sollicite la mise à disposition du site de 17h00 à 02h00, la fermeture anticipée du monument au public dès 17h00, ainsi qu'une aide financière.

Après examen par le Bureau Municipal, il vous est proposé d'accompagner ce projet associatif qui participe à l'animation culturelle de notre territoire, tout en veillant à préserver l'équilibre financier et les contraintes d'exploitation du site.

Les crédits nécessaires ne sont pas inscrits au BP 2026.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal :

- **D'autoriser l'occupation du site sur un créneau adapté (18h00 à 02h00) afin de limiter l'impact sur la billetterie touristique du Château.**
- **De consentir, à titre exceptionnel, à la gratuité d'occupation du domaine public au titre du soutien au tissu associatif local et de l'intérêt d'animation de la manifestation, sans que cela ne puisse constituer un précédent pour de futures demandes.**
- **De ne pas octroyer de subvention financière directe.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 29 mai 2026

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-06-02T15:00:27+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à l'Urbanisme, le logement et l'aménagement durable

PATRICIA RAULT

Signé électroniquement par : Patricia RAULT
Le 2026-06-03T21:34:56+02:00

Signé électroniquement par : Patricia LEBRET Le 02/06/2026 13:04:56